

La campagne suffragiste : [1ère partie]

Autor(en): **Borloz, May**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le mouvement féministe : organe officiel des publications de l'Alliance nationale des sociétés féminines suisses**

Band (Jahr): **24 (1936)**

Heft 476

PDF erstellt am: **26.04.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-262294>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Le Mouvement Féministe

Paraît tous les quinze jours le samedi

DIRECTION ET RÉDACTION

M^{lle} Emilie GOURD, 17, rue Töpffer

ADMINISTRATION

M^{lle} Marie MICOL, 14, rue Micheli-du-Crest

Compte de chèques postaux L. 943

Les articles signés n'engagent que leurs auteurs

Organe officiel

des publications de l'Alliance nationale
de Sociétés féminines suisses

ABONNEMENTS

SUISSE..... Fr. 5.—

ÉTRANGER... 8.—

Le numéro... 0.25

Les abonnements partent du 1^{er} janvier. À partir de juillet, il est délivré des abonnements de 6 mois (3 fr.) valables pour la semestre de l'année en cours.

ANNONCES

La ligne ou son espace :

40 centimes

Réductions p. annonces répétées

Donner à la femme
plus de liberté, lui faire
simplement justice sera,
j'en suis convaincue, con-
tribuer pratiquement à
résoudre nos graves ques-
tions sociales.

Joséphine BUTLER.



Association suisse pour le Suffrage féminin

SAMEDI 23 et DIMANCHE 24 MAI 1936

XXV^{me} Assemblée Générale à MONTREUX

ORDRE DU JOUR :

SAMEDI 23 MAI, à 15 heures: Assemblée générale publique à l'Hôtel HELVÉTIE, avenue du Kursaal, 2.

- | | |
|--|---|
| 1. Appel des délégués. | 6. Rapport de la commission de crise. |
| 2. Rapport annuel. | 7. Rapport sur la presse féministe. |
| 3. Rapport financier. | 8. Concours pour la jeunesse. |
| 4. Cotisation 1936/37. | 9. Cours de vacances. |
| 5. Election du Comité central, de la présidente, des vérificatrices des comptes. | 10. Divers et propositions individuelles. |

A 17 h. :

Estimation de la valeur économique éventuelle du travail de la femme dans son ménage

Causerie par M. le Dr. M. MURET (Lausanne) suivie de discussion

A 19 h. : Souper à volonté à l'Hôtel Helvétie (dep. fr. 1.50) où dans les hôtels.

A 20 h. : Soirée familiale à l'Hôtel Helvétie. Thé offert par la Section de Montreux.

DIMANCHE 24 MAI.

A 7 h. et à 8 h. 30 : Messe à l'Eglise catholique romaine.

A 9 h. : Culte protestant à la Chapelle de l'Eglise libre, par M^{lle} L. Monod, suffragante de la paroisse St-Paul, à Lausanne.

A 10 h. 15 : **Assemblée publique à l'Hôtel Suisse** (en face de la gare).

Les Conseillères Municipales privées en France

M^{me} VALLÉ-GENAIRON, présidente de la Fédération suffragiste du Sud-Est de la France

Le Droit prime la Force

M. le professeur E. BOVET (Lausanne)

A 12 h. 15 : Départ pour LES AVANTS en train spécial Montreux-Oberland-Bernois (fr. 1.70 aller et retour).

A 13 h. 15 : Repas officiel au Grand Hôtel des Avants (fr. 3.30). Le café sera offert par la commune de Montreux.

L'après-midi, cueillette des narcisses aux Avants et retour à volonté pour les trains du soir.

Les délégués sont priés de se trouver samedi dès 14 h. 30 à l'Hôtel Helvétie pour y échanger leur carte de délégation contre les cartes de vote.

Hôtels recommandés : (Les prix s'entendent pour la chambre, le petit déjeuner et le service, eau courante partout) : *Hôtel Suisse*, fr. 7.— ; *Splendid*, fr. 6.60 ; *Palmiers*, fr. 6.30 ; *Mirabeau*, fr. 6.— ; *Dent du Midi*, fr. 5.50 ; *Regis*, fr. 5.25 ; *Helvétie* (sans alcool), fr. 5.— (côté du lac, fr. 5.50) ; *Londres* et *Parc-et-Lac*, fr. 5.— ; *Joli Site*, fr. 4.50 (côté du lac, 5.—) ; *Bon Accueil*, fr. 4.50. Arrangements pour le week-end.

Les participants sont priés de retenir **directement** leur chambre. Pour le billet et le repas aux Avants, ils voudront bien s'inscrire avant le **20 mai** auprès de M^{lle} M. KAMMACHER, le Royal, Clarens-Montreux. Celle-ci peut disposer de quelques chambres simples au prix de fr. 2.50, petit déjeuner compris.

N. D. L. R. — Nous attirons tout spécialement l'attention de nos lecteurs et de nos lectrices sur cette Assemblée, dont l'importance pour les idées que nous défendons n'échappera à personne, du fait, soit des sujets traités, soit des discussions qui s'engageront, soit encore des personnalités féministes qui se rencontreront à cette occasion. Trop souvent, nous entendons exprimer le regret que des réunions féministes, qui éveillent l'intérêt et stimulent l'activité, soient convoquées à l'autre bout de la Suisse et rendent ainsi difficile la participation des Suissesses romandes, pour ne pas engager chaleureusement dès maintenant chacun et chacune à mettre à part les dates des 23 et 24 mai afin de se rendre à Montreux.

La campagne suffragiste

Autour des élections françaises

La France a voté le 26 avril et le 2 mai pour le renouvellement de la Chambre des Députés. On sait que plus de 4800 candidats se sont présentés pour pourvoir à 618 sièges. Un record. « A part ça, ironisait dans sa manchette un quotidien parisien, la fonction parlementaire est discréditée! »

A côté de cette campagne électorale d'une envergure inaccoutumée, les féministes ont, elles aussi, fait entendre leur voix avec force en faveur du suffrage féminin. Jamais encore leur action n'avait pris une telle ampleur.

A Paris, cinq Associations féministes ont mené campagne dans toutes les règles de l'art: la Ligue française pour le droit des femmes, que préside M^{me} Maria Vérone; l'Union française pour le

suffrage des femmes (présidente, M^{me} Brun-schvicg); le Comité national des femmes contre la guerre et le fascisme (présidente, M^{me} Duchêne); l'Union féminine civique et sociale (présidente, M^{me} Butillard); et enfin, la Femme nouvelle (présidente, M^{lle} Louise Weiss), qui concentra son activité dans le V^{me} arrondissement.

Les moyens de propagande ne manquèrent pas de diversité: action de soutien de candidats réels, féministes éprouvés; candidatures masculines, bénévolement consenties, en faveur desquelles des réunions électorales furent tenues comme pour aboutir à une élection, sans toutefois qu'un scrutin (fictif aussi) ait été organisé; et enfin, pour le V^{me} arrondissement, deux candidatures féminines pour lesquelles on vota symboliquement: ce fut là la campagne de la « Femme nouvelle ».

En France, la présentation dans chaque circonscription de candidats masculins donne droit à des panneaux d'affichage, qui procurent ainsi la possibilité d'une propagande méthodique. Ce fut

donc de ce système qu'usèrent les principales Associations féminines, étendant leur action non seulement sur l'agglomération parisienne, mais encore dans leurs sections départementales.

A l'œuvre

La Ligue française pour le droit des femmes présentait à Paris 39 candidats fictifs (un par circonscription), de toutes professions et conditions sociales: médecin, ingénieurs, avocats, employés de commerce, ancien cheminot, homme de lettres, artiste peintre aussi bien que peintre en bâtiment, etc. La moyenne étant calculée de 30 panneaux par circonscription, ce sont 1100 à 1200 places qu'il s'agissait de couvrir. Or, la Ligue avait fait imprimer deux affiches, l'une d'ordre général pour la revendication des droits politiques, l'autre portant le nom du candidat et l'énoncé de son programme, qui n'était autre que celui de la Ligue. Au total 2400 affiches à coller. Tout ce travail a été effectué en une semaine par des équipes de ligueuses dévouées. Il s'y ajoutait la pose de petits papillons annonçant les réunions de quartiers.

C'est ainsi que fut faite un soir, en auto, une tournée de banlieue de 480 km., avec tous les méandres qu'elle comportait, pour placer 350 affiches; et qu'il ne fut pas rare pour ces ligueuses d'arpenter Paris à raison de 4 à 5 km. à pied, le pot à colle au bout d'un bras et le rouleau d'affiches sous l'autre. En plus d'une économie non négligeable de 6000 à 8000 fr. fr., ces tournées furent l'occasion d'une excellente propagande par la distribution de tracts, par les discussions qui ne manquèrent pas de s'engager entre les colleuses et les badauds aussitôt rassemblés. Ces colleuses elles aussi, comme les candidats, se recrutèrent dans tous les milieux: employée de commerce, artiste, assistante d'un laboratoire de chimie, présidente d'une Fédération de veuves de guerre. Dans la circonscription qui leur était dévolue, les afficheuses surveillaient leurs panneaux, renouvelaient l'affichage, et se tenaient au courant des réunions électorales; elles y assistaient pour distribuer des tracts et intervenir au moment opportun en posant des questions précises aux candidats qui faisaient une profession de foi féministe (c'est si facile en période électorale, et assez bien porté actuellement!) : « Vous engagez-vous à faire déposer dans les six mois un projet de loi à la Chambre, accordant aux femmes le droit de vote? » Puis: « Vous engagez-vous à renouveler de trois en trois mois cette demande, si elle n'est pas ratifiée par le Sénat?... »

MAY BORLOZ.

(La suite en 3^{me} page.)



Les Femmes et la Société des Nations

Contre la traite des femmes et des enfants

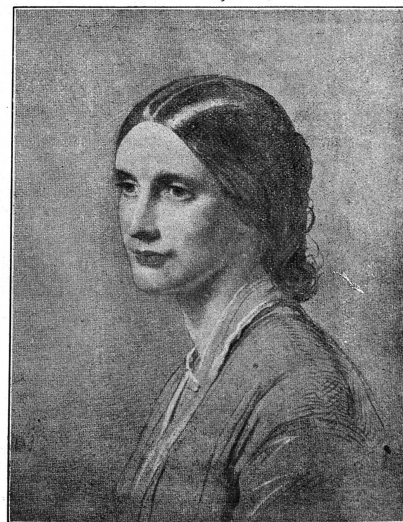
Le Comité qui s'occupe à la S. d. N. de cette question vient de siéger à Genève du 20 au 27 avril, sous la présidence de M^{me} le Dr. Estrid Hein (Danemark). Les quinze gouvernements membres du Comité s'y étaient fait représenter par un ou deux délégués (souvent des femmes) et sept assesseurs sur huit étaient aussi présents à l'appel, sans parler des éminents experts juridiques et médicaux qui renforcèrent leurs rangs. C'est donc un important état-major qui se mit au travail pour chercher à résoudre quelques-uns des problèmes les plus graves que rencontre la lutte contre l'immoralité.

Un volumineux rapport sur les mesures tendant au relèvement des prostituées majeures, dû à M. Cohen (Association juive de protection), fit tout d'abord l'objet d'une étude approfondie. L'enquête avait porté sur les antécédents de 2500 femmes environ, dans une vingtaine de pays. Il est ressorti de cette riche documentation que beaucoup d'entre elles avaient quitté l'école avant l'âge réglementaire, qu'elles avaient tendance à changer souvent d'occupation, que le pourcentage de celles qui quittaient jeunes leur foyer semble être très élevé, que le milieu familial de la plupart d'entre elles était pire au point de vue de l'atmosphère morale qu'au point de vue de matériel, et que relativement peu d'entre elles étaient vraiment anormales. Le Comité a également noté le fait que la naissance illégitime semble rarement être un facteur qui pousse une femme à la prostitution, mais que, d'autre part, le fait d'avoir eu un enfant illégitime incite souvent la mère à chercher dans la prostitution un gain pour l'élever. Les dangers du service domestique ont été relevés également, et l'on a estimé qu'ils proviennent principalement du fait que l'intéressée est appelée à vivre dans un milieu social différent du sien, de la solitude morale qui en découle, ainsi que de l'absence de récréations après les longues

A l'occasion d'un cinquantenaire :

Joséphine Butler

(voir article en 3^e page)



Cliché Mouvement Féministe